Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Part vente maison demenbrement

Par Cocora018

Bonjour , mon papa et moi sommes propriétaire ensemble de notre maison , cette maison est la résidence principale de mon papa mais moi ce n'est plus ma résidence principale depuis quelques années .
Nous l'avons mise en vente et avons eu une offre au prix de 540 000 euros que nous avons accepté

ma question est la suivante : à combien va s'élever ma part sachant que mon père est : propriétaire des 43/64 emes en Pleine propriété et des 21/ 64 emes en usufruit , il est âgé de 67 ans .

et moi je suis Propriétaire des 21/64 emes en Pleine propriété

Merci d'avance pour votre aide

Par ESP

Bonjour

et moi je suis Propriétaire des 21/64 emes en Pleine propriété

Vous ne pouvez pas être pleinement propriétaire se ces 21/64 si votre père en est l'usufruitier.

Il a 67 ans, vous devriez donc recevoir 60% de ces 21/64...

[url=https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/sort-prix-vente-bien-demembre-13260.htm]https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/sort-prix-vente-bien-demembre-13260.htm[/url]

Par yapasdequoi

Bonjour,
En complément :
en cas de plus-value, Vous êtes redevable de la taxe sur la part reçue, votre père est exonéré.